

NECROLOGIE

Cheikh Bouh Mouhamed Kounta rappelé à Dieu

Le Khalife général de la famille Kounta de Ndiassane, Cheikh Bouh Mouhamed Kounta a été rappelé auprès de son Seigneur dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 avril, des suites d'une longue maladie. Vieux de 92 ans, le regretté marabout a accédé au khalifat en 1987. Il a été inhumé le même jour à Ndiassane à 5h du matin. Cheikh Bouh était le 5-ème Khalife de la famille Kounta. Le plus vieux des Khalifes généraux du pays, était un homme d'une grande sagesse et d'une disponibilité discrète, aiment à souligner ses proches et talibés.

Le Sénégal est assurément une terre d'Islam. Près de 90 % de sa population se réclame de la confession musulmane. L'islamisation du pays date du XIème siècle, époque à laquelle les Almoravides (moines guerriers berbères), ont conquis le Nord du Sénégal, indiquent les historiens spécialisés dans ce domaine. A côté de l'islam existe, il est vrai, le christianisme dont les adeptes sont beaucoup moins nombreux dans le pays, mais qui vivent en bonne harmonie avec les autres communautés

de foi. Souvent indissociable à ses deux religions, l'animisme, avec ses rites et ses croyances, reste cependant encore très présent. Le Sénégal est en effet, une terre de *Ceddo* surtout dans certaines de ses contrées.

La religion musulmane s'y distingue cependant par l'existence des confréries parmi lesquelles, La Qadria. Fondée par Abdoul Qadir Al-Jilali, de Bagdad, au 15ème Siècle, elle constitue la plus ancienne confrérie. Chez-nous, elle est magnifiée par sa branche établie à Ndiassane par



Cheikh Bounaama Kounta, dignitaire religieux né à Bou Lanouar (Mauritanie), qui se fixa au Cayor, où il fonda Ndanké. Son fils, Cheikh Bou Kounta (1840-1914) fit de Ndiassane dans la région de Thiès - où il s'installa en 1885 - un important centre Qadir. A sa mort, il fut remplacé successivement par ses cinq fils

dont le dernier est ce regretté Khalife Cheikh Bouh Mouhamed Kounta, qui a quitté dès suites d'une longue maladie, cette vallée des larmes dans la nuit du samedi au dimanche 30 avril dernier. Chaque année, le Gamou (jour de la naissance du prophète) de Ndiassane attire de nombreux fidèles. Les cheikhs des autres branches

(Fadelia et Sidia) de la confrérie demeurent en Mauritanie. La Qadria reconnaît la primauté du mysticisme et commande de se placer sous l'autorité d'un cheikh. Celui qui vient de nous quitter était un homme droit et pieux, discret et disponible, disent ses proches et ses talibés.

Ndiassane a, quant à elle, érigé plusieurs écoles coraniques pour s'occuper de l'éducation religieuse des enfants, selon le porte-parole de la famille Ahmed Bachir Kounta. Avec la disparition de Cheikh Bouh, El hadji Mame Bouh Mamadou Kounta devient le nouveau et sixième khalife de la famille. Il ouvre ainsi le règne des petits-fils au sein de la confrérie. Au nouveau Khalife général à qui nous souhaitons longue vie et santé de fer, à ses parents, talibés et proches, Babacar Touré, président du Groupe Sud Communication et l'ensemble du personnel présentent leurs condoléances les plus attristées. Que la terre de Ndiassane lui soit légère. Amen !

Madior FALL

**KAOLACK/PDS-NOMINATION DE
CHEIKH AHMED TIDIANE CISSE
La bataille de Médina-baye déclenchée**